

Des solutions courageuses pour aujourd'hui et demain

Face aux élections législatives anticipées de 2013, le LSAP affichait sa détermination de sauvegarder l'État-providence, de combattre le chômage, de maintenir le système d'indexation automatique des salaires qui a fait ses preuves, de moderniser l'État de droit, d'œuvrer pour une séparation nette de l'État et des églises, de faire participer davantage les citoyens aux décisions importantes et d'investir de manière conséquente dans l'avenir du pays.

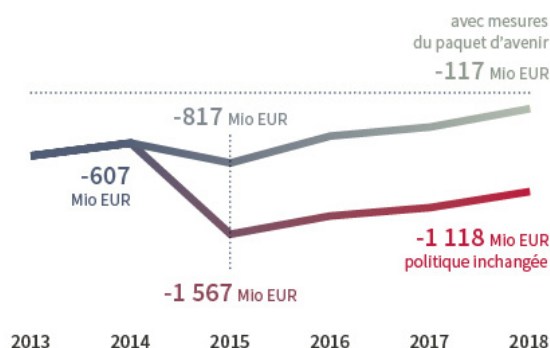
En effet, le Luxembourg est face à de grands défis et devra compenser la perte des recettes fiscales provenant de la TVA prélevée sur les activités de commerce électronique. Ainsi, le budget de l'État 2015 qui, de toute façon, affiche un déficit considérable, devra se passer de recettes issues du commerce électronique se chiffrant à quelque 700 millions d'euros. A partir de 2019, le manque à gagner atteindra même plus d'un milliard d'euros.

En recourant à des solutions courageuses pour aujourd'hui et demain, le LSAP prend ses responsabilités en mettant en œuvre une politique qui table sur l'équité sociale et le progrès sociétal. Grâce à l'apport socialiste au Gouvernement et au parlement, la coalition a engagé l'avenir en posant des jalons pour réussir leur pari qui consiste à moderniser le pays.

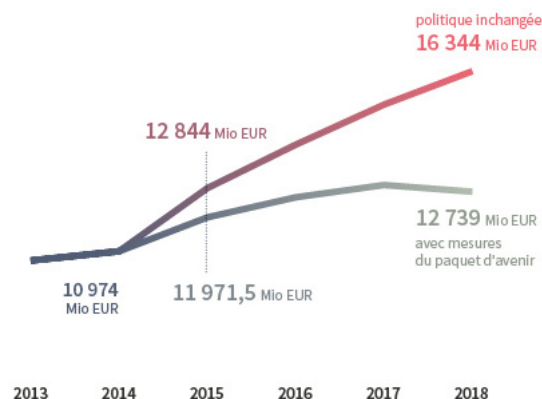
Se donner les moyens pour investir dans l'avenir

Les réformes et la politique de consolidation du Gouvernement visent à rétablir progressivement l'équilibre budgétaire jusqu'en 2018 afin de se donner les moyens nécessaires pour pouvoir investir dans l'avenir.

Evolution du déficit de l'Etat central (2013 - 2018)



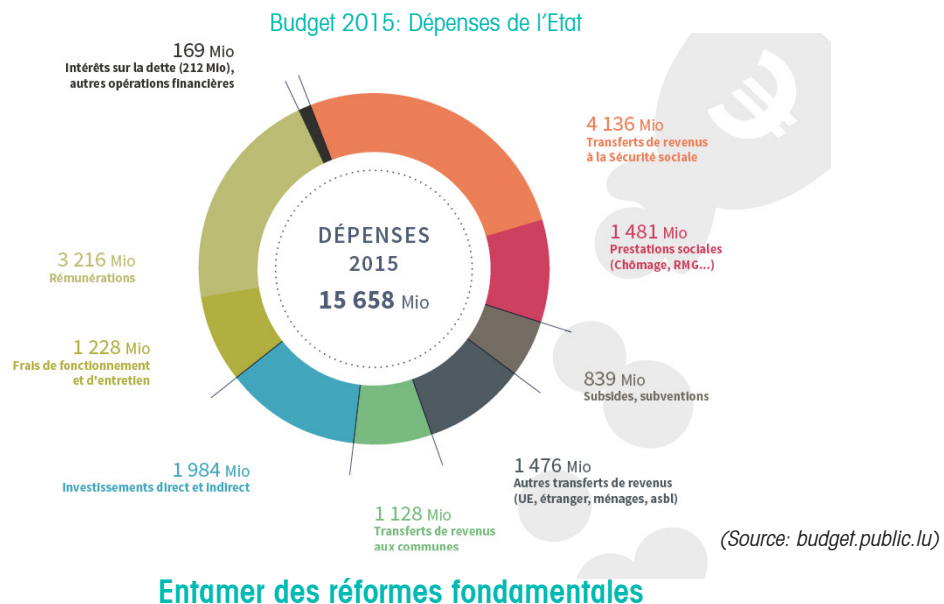
Evolution de la dette publique (2013 - 2018)



(Source: budget.public.lu)



Grâce aux mesures de consolidation budgétaire, le Gouvernement arrivera à réduire le déficit de l'État central de manière considérable d'ici 2018. Pourtant, il ne peut être question d'austérité puisque les dépenses de l'État continuent à croître à un rythme soutenu de l'ordre de 4% par an en moyenne jusqu'à la fin de la législature et du fait que les dépenses consacrées à la politique sociale représentent environ 36% des dépenses totales.



Par ailleurs, le Gouvernement a entamé la réforme de la structure et de la procédure budgétaire qui devrait déboucher au cours des prochaines années sur un budget axé sur les objectifs et les résultats. À côté de cette réforme nécessaire, la coalition des socialistes, des libéraux et des verts a l'intention de s'attaquer à une réforme fiscale afin d'apporter plus d'équité au niveau de la fiscalité.

La coalition tripartite, qui dirige le pays depuis plus d'un an, fait preuve de détermination en tenant ses promesses de moderniser le pays. Ci-après, vous trouverez une vue d'ensemble des mesures les plus importantes :

Un assainissement nécessaire des finances publiques

- un paquet de mesures pour rééquilibrer le déficit de l'État central à moyen terme (le déficit devrait se situer aux alentours de 100 millions d'euros d'ici 2018) ;
- la réduction de la dette publique : sans changement de cap, la dette publique passerait de 12,5 milliards d'euros en 2015 à 16,3 milliards en 2018 ;

Des recettes supplémentaires pour financer des investissements futurs

- l'inévitable hausse de la TVA ne sera ni appliquée aux produits de première nécessité, ni à l'achat ou à la rénovation d'un logement qui continueront à être taxés moyennant le taux super-réduit de 3% ;
- l'introduction d'un impôt d'équilibrage temporaire de 0,5% avec un montant exonéré à hauteur du salaire social minimum (cette contribution servira à financer la garde des enfants) ;



Des investissements dans l'avenir du pays

- l'augmentation continue du volume des investissements publics de 1,7 milliards d'euros en 2014 à 2,5 milliards en 2018 : une croissance de 10% en moyenne par an ;
- la création d'un fonds souverain pour des dépenses et des investissements dont profiteront les générations futures ;
- l'adoption d'une loi sur la construction d'un tramway dans la capitale ;

Des moyens supplémentaires dans la lutte contre le chômage

- un programme en faveur de l'emploi pour les demandeurs d'emploi jeunes et plus âgés : en l'espace de trois ans quelque 5.000 demandeurs d'emploi inscrits à l'ADEM devraient trouver un travail grâce à cette initiative ;
- une augmentation des ressources pour la mise en œuvre de la réforme de l'ADEM ;
- l'amélioration de l'efficacité au niveau de la politique du marché de l'emploi grâce à un meilleur encadrement des demandeurs d'emploi et à l'extension de l'offre de formation et de qualification ;

Un engagement clair en faveur de la protection sociale

- l'engagement d'éviter toute réduction des prestations ainsi que toute augmentation des contributions ;
- la réforme de l'assurance-dépendance afin d'assurer la meilleure prise en charge possible des personnes dépendantes ;
- une réforme fondamentale des services de secours pour garantir une assistance efficace et généralisée en cas d'urgence ;

Des mesures pour maintenir le pouvoir d'achat

- le retour au système d'indexation automatique des salaires qui a fait ses preuves dans la mesure où il sert à compenser la perte de pouvoir d'achat et à garantir la paix sociale ;
- l'adaptation du salaire social minimum à la croissance économique ;

Le réalignement de la politique familiale

- l'harmonisation des allocations familiales pour apporter plus d'équité au niveau de la politique familiale ;
- l'amélioration des dispositions sur le congé parental et le développement de l'encadrement des enfants ;

Des avancées considérables au niveau de la politique sociale

- l'instauration du mariage homosexuel ;
- la dépénalisation de l'interruption volontaire de grossesse dans un délai légal de 12 mois sans consultation obligatoire ;



« En 2013, la coalition tripartite s'est engagée à réformer le pays »

Etienne Schneider, vice-Premier ministre lors du Pot du Nouvel An du LSAP au Casino syndical

La modernisation de l'État de droit et la consolidation de la participation citoyenne

- une réforme globale de la Constitution en vue de la modernisation de notre État de droit en faisant participer les citoyens à la prise de décisions importantes par référendum ;
- la réforme du droit de pétition grâce à l'introduction d'une pétition en ligne ;
- la séparation de l'État et des églises, la suppression de l'instruction religieuse en faveur d'un cours moral et social unique dans l'enseignement fondamental et l'enseignement secondaire et la réforme de la fête nationale ;
- l'introduction d'un code de déontologie pour les membres du Gouvernement et les députés ;
- la réforme de la fonction publique et la simplification administrative ;
- la réforme du service de renseignement, de la police grand-ducale et de l'armée.